



## INFORMATIONS SAISON 2025-2026

**i** La reprise de la saison est fixée au **samedi 6 septembre 2025**

### ARMES PROPOSÉES

Fleuret - Escrime artistique - Sabre laser

### HORAIRES

Mercredi	16h45 - 18h00 : <b>Fleuret M11 / M9</b> confirmés 18h00 - 19h30 : <b>Fleuret M13 à M20</b>
Jeudi	19h - 20h30 : <b>Escrime artistique</b> 20h30 - 22h30 : <b>Sabre laser</b>
Samedi	9h - 10h15 : <b>Fleuret M7 / M9 / M11</b> + débutants 10h30 - 12h : <b>Fleuret</b> Leçons ind. + compétiteurs <b>M13 à M20</b>

### CATÉGORIES D'ÂGE PAR ANNÉE DE NAISSANCE

<b>M5</b> : 2021 et après	<b>M13</b> : 2013 - 2014	<b>Senior</b> : 1985 - 2005
<b>M7</b> : 2019 - 2020	<b>M15</b> : 2011 - 2012	<b>Veteran</b> : 1986 et avant
<b>M9</b> : 2017 - 2018	<b>M17</b> : 2009 - 2010	
<b>M11</b> : 2015 - 2016	<b>M20</b> : 2006 - 2008	

*En cas de difficultés des adaptations sont possibles : contacter Martine Schirmer au 07 71 20 16 97.*

### ENCADREMENT ET QUALIFICATIONS

Mickael Orluc : BEES1 DES : Maître d'Armes / Martine Schirmer : BPJEPS Escrime

### TARIFS

*incluant : licence et assurance catégorie sup.*

M7 : 200 € - M9 : 220 € - Fleuret M11-M13 : 230 €

Toutes les autres catégories (Fleuret M15 et +) : 250 €

**Cotisation familiale** (fratrie, parents) : -15 € pour la deuxième licence d'une même famille, -25 € pour la troisième licence d'une même famille.

**Aide à la licence** : La commune de Souffelweyersheim subventionne à hauteur de 40 euros et sous certaines conditions les familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS).

Pour en bénéficier, merci de prendre contact avec le Président : Luc Heintzelmann

## CERTIFICAT MÉDICAL / QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

---

A partir de cette année, la fourniture d'un certificat médical n'est plus obligatoire pour les mineurs. Cette obligation est remplacée par le renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur. Si toutes les réponses au questionnaire sont négatives, une attestation de santé sera à remettre au club. En présence d'une réponse positive, l'enfant devra consulter un médecin pour qu'il lui remette le cas échéant un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escrime.

## PRISE DE LA LICENCE, COTISATION

---

Seuls les dossiers complets seront traités : certificat médical ou QS + fiche d'inscription + paiement.

## MATÉRIEL

---

L'équipement est fourni en location si vous ne disposez pas de votre propre matériel, il faudra penser à acheter un gant d'escrime (coût environ 20 euros).

Si votre enfant souhaite faire de la compétition (uniquement possible en 2<sup>e</sup> année de pratique), il faudra s'équiper d'une arme (celle de remplacement est prêtée), et d'un fil de corps.

### LOCATION INDIVIDUELLE :

Pour la section fleuret, une location individuelle de matériel à l'année est nécessaire pour les personnes ne disposant pas de leur propre équipement, dès la catégorie M9. Tarif : 50€/an + chèque de caution (non encaissé) de 150€. Le matériel sera rendu lavé en fin d'année sportive.

## LOCALISATION DES ENTRAÎNEMENTS

---

Les entraînements se déroulent dans l'espace sportif des 7 Arpents de la commune.  
Rue des 7 Arpents, 67460 Souffelweyersheim

Pour les nouveaux venus nous proposons deux séances gratuites, sans engagement histoire de découvrir l'activité et voir si elle convient. Les modalités d'inscription seront données à ce moment (questionnaire de santé, fiche de renseignements...).

## CONTACT

---

N'hésitez pas à nous recontacter pour d'autres renseignements.

Martine Schirmer : Entraîneur : 03 69 06 86 62 / 07 71 20 16 97

Luc Heintzelmann : Président : 06 68 58 34 67

Site : [www.souffel-escrime.fr](http://www.souffel-escrime.fr)

Facebook : [souffleescrime](https://www.facebook.com/souffleescrime)

